



**HAL**  
open science

# Manifestations de l'accord dans la concession : un point de vue d'analyse du discours

Frédérique Sitri

► **To cite this version:**

Frédérique Sitri. Manifestations de l'accord dans la concession : un point de vue d'analyse du discours. Travaux linguistiques du CerLiCO, 2019, 29. hal-01696029

**HAL Id: hal-01696029**

**<https://hal.science/hal-01696029>**

Submitted on 30 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Manifestations de l'accord dans la concession : un point de vue d'analyse du discours**

### **Expressing agreement through concession: a discourse analysis approach**

Frédérique Sitri

#### **Résumé en français**

L'article se propose d'interroger la question de l'accord dans une perspective discursive, à partir de l'analyse des énoncés concessifs relevés dans deux corpus représentant deux genres différents, le journal de bord d'une expédition d'alpinistes et des rapports éducatifs écrits par des travailleurs sociaux.

La relation concessive entre p et q peut être décrite comme une stratégie argumentative mettant en jeu un accord partiel avec l'allocataire sur p suivi d'une réfutation en q. De façon plus générale, on l'envisagera comme une forme abstraite reposant sur une relation non effectuée dans l'énoncé (relation primitive). On s'interrogera ainsi, à partir d'une analyse prenant en compte le contenu de p et q, la nature des marqueurs, et les propriétés génériques des textes, sur les différents niveaux où peut jouer un « accord » et sur la nature de celui-ci.

**Mots clés : concession, accord, analyse du discours, préconstruit, genre de discours**

#### **Résumé en anglais**

We aim to focus on the discursive aspects of the question of agreement and disagreement, through the analysis of concessive utterances taken from two corpora representing two different discursive genres – the logbook of an alpinist expedition and several social reports about children at risk written by social workers.

The concessive relation between p and q can be described as an argumentative strategy relying on a partial agreement with the addressee on p followed by its refutation in q. More generally, it can be defined as an abstract structure based on an inasserted relation (namely a primitive relation). Through a corpus analysis taking into account the propositions p and q, the kind of concessive marker involved and the generic features of the texts, we aim to reflect upon the different levels of “agreement”.

Key words : concession, agreement, discourse analysis, preconstruction, discourse genres.

Cet article<sup>1</sup> interroge la notion d'accord<sup>2</sup> dans la relation concessive en se plaçant dans une perspective d'analyse du discours (AD) . Il s'agit donc d'interroger la pertinence d'une notion

---

<sup>1</sup> Je remercie Hélène Chuquet, Sylvie Garnier et Véronique Rauline pour leur relecture. Bien entendu, toutes les erreurs qui demeurent sont uniquement de mon fait.

<sup>2</sup> Comme nous le montrerons, du triptyque « accord/désaccord/non-accord » proposé comme thème du colloque, c'est en fin de compte seulement le premier terme que notre approche par la relation concessive nous a permis de traiter.

*a priori* plutôt psychologique et subjective dans un cadre théorique qui s'intéresse aux déterminations discursives et interdiscursives qui pèsent sur le dire.

La forme concessive convoque la notion d'accord, puisque la suite « p *mais* q » est souvent décrite comme présentant un accord partiel avec l'interlocuteur sur p, suivi d'une réfutation introduite par *mais* en q. À côté de cette approche argumentative, la concession est plus largement définie par la discordance entre une relation attendue entre deux propositions p et q' et la relation validée dans l'énonciation entre p et q, « autre que q' » (Ducard 2004). La relation ainsi mise en jeu dans l'énoncé concessif doit être reconstituée et admise par l'allocutaire pour que cet énoncé soit interprétable ; elle fait l'objet d'un consensus ou d'un « accord » sur la nature duquel on pourra s'interroger.

L'objectif de cet article est donc de cerner les différents niveaux auxquels joue, dans la forme concessive, ce qui peut relever d'un « accord », à partir de l'analyse et du classement des énoncés concessifs dans deux genres discursifs différents : le journal de bord d'une expédition d'alpinistes, et des rapports éducatifs produits par des travailleurs sociaux. Pour comprendre la portée des questions que nous soulevons, il est nécessaire de présenter le cadre théorique dans lequel elles se situent en AD, ce que nous ferons avant de revenir plus précisément sur les approches de la concession.

## 1. Cadre théorique et méthodologique

S'il est important de préciser le positionnement qui est le nôtre en AD, c'est que ce champ de recherche apparaît comme extrêmement hétérogène.

### 1.1. Position en analyse du discours

La conception qui est défendue ici se situe globalement dans la filiation des travaux de M. Pêcheux, tout en accordant une place centrale à la question du genre telle qu'elle est mise en œuvre par Bakhtine (1984). Dans cette conception, le discours est déterminé par un extérieur discursif – l'interdiscours – dont « l'objectivité matérielle réside dans le fait que 'ça parle' toujours 'avant, ailleurs et indépendamment' » (Maldidier 1990 : 43). L'interdiscours se manifeste dans des formes de langue – en particulier des formes relevant de la syntaxe – qui donnent accès à des « préconstruits » (via des formes d'enchâssement syntaxique) ou à des « discours transverses » (via l'articulation d'énoncés, qui conjoint deux assertions dont l'une « constitue le rappel latéral de ce que l'on sait pas ailleurs » (Pêcheux 1975 *in* Maldidier 1990 : 203))<sup>3</sup>.

Cette conception du discours – et de la langue – est indissociable d'une théorie du sujet qui s'oppose au sujet « psychologique, source intentionnelle d'une parole dont il serait à même de se représenter le sens » (Authier-Revuz, à paraître : 330) tel qu'il est postulé par la pragmatique, mais qui a évolué d'un « sujet-structure déterminant les sujets comme producteurs de leur discours » de la première époque de l'AD (Pêcheux 1983 *in* Maldidier

---

<sup>3</sup> Dans la phrase « la glace, qui a un poids inférieur à celui de l'eau, flotte sur l'eau », la relative explicative « constitue le rappel latéral de ce que l'on sait par ailleurs et qui sert à penser l'objet de la proposition de base [...] rappel qui peut être un rappel simulé introduisant subrepticement une nouvelle 'pensée' » (Pêcheux 1975 *in* Maldidier 1990 : 203). L'énoncé « la glace a un poids inférieur à l'eau », constitue un « discours transverse » qui est articulé, c'est-à-dire linéarisé dans l'intradiscours.

1990 : 295) à un sujet divisé, clivé, dont la théorisation fait place à la prise en compte des phénomènes énonciatifs.

Par ailleurs, plus que la notion de « formation discursive », c'est la catégorie du genre qui a semblé la plus opératoire pour rendre compte des déterminations de tous ordres qui pèsent sur le discours, à condition de concevoir le genre, dans la lignée des textes de Bakhtine, comme une « condition de possibilité » du discours, intégrant non seulement la visée du texte et sa fonction sociale ou son organisation rhétorique, mais également les déterminations discursives et interdiscursives liées entre autres à la sphère d'activité dans laquelle le genre est produit.

## 1.2. Caractérisation de la relation concessive

La relation concessive est souvent décrite comme une stratégie argumentative – un « coup argumentatif » – qui articule un accord partiel sur p et l'expression d'un argument « plus fort » que p dans la deuxième partie de l'énoncé concessif (voir par exemple Doury et Kerbrat 2011 reprenant entre autres Moeschler & Spengler 1981 et 1982). L'accord sur p est typiquement marqué par un morphème tel que *certes, il est vrai que, bien sûr...* Ce qui est présenté comme l'objet d'un accord, c'est donc la proposition p, et cet accord lie le locuteur et un allocataire dont la figure est plus ou moins circonscrite : l'interlocuteur du dialogue, le lectorat visé, ceux qui partagent une certaine « doxa ». Le discours dessine de la sorte en creux le consensus sur lequel il s'appuie tout autant qu'une certaine figure de son allocataire, comme le manifeste l'extrait suivant qui « enjoint » d'une certaine façon son lecteur à être d'accord avec le fait que « le capitalisme est responsable de la majeure partie de nos maux », posé comme une évidence partagée :

Disons, pour dire vite, que le capitalisme est responsable **certes** de la majeure partie de nos maux, mais qu'il n'en est pas l'unique responsable. (G. Halimi, exemple cité dans Garnier et Sitri 2009)

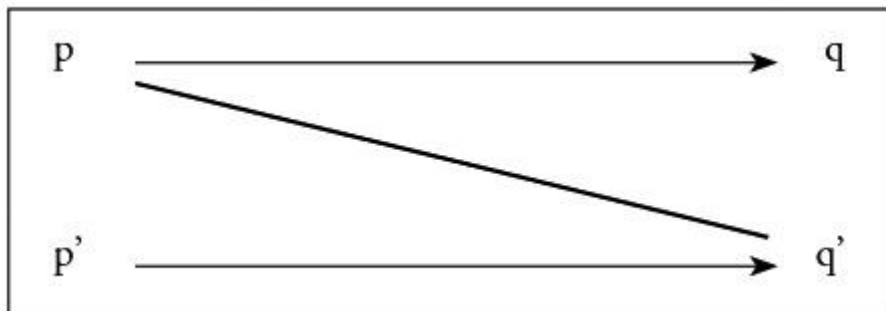
Mais cette description ne rend pas compte de l'ensemble du mécanisme de la concession. Pour cela, il est également nécessaire de s'intéresser à la relation entre les deux segments p et q et à la valeur particulière des marqueurs concessifs qui les articulent. C'est d'autant plus vrai qu'en l'absence d'un morphème d'accord, on n'interprète pas nécessairement p comme manifestant un « accord partiel » avec un allocataire quel qu'il soit, surtout en contexte monologal, comme l'illustre l'exemple suivant, emprunté au corpus de rapports éducatifs :

(1) nous avons le sentiment que le placement est bien vécu de part et d'autre. § **toutefois** anthony exprime peu de choses de son quotidien chez lui tant sur ce qu'il y fait ce qu'il y vit.

Les inférences positives que l'on pourrait tirer de p, à savoir le sentiment positif des éducateurs relativement au placement du jeune sont contrebalancées par q, qui pointe l'absence de paroles du jeune sur ce qui se passe chez lui : il s'agit de deux points de vue articulés par « toutefois » et le premier point de vue, qui est précisément celui du « nous » scripteur n'apparaît pas « concédé » à l'allocataire.

Il s'agit donc de rendre compte de façon plus large du mécanisme de la concession. Dans le cadre culiolien, la concession est décrite comme une forme schématique abstraite reposant sur le fait qu'une relation « attendue » ou « normale » – dite « relation primitive » – n'est pas

effectuée dans l'énonciation. D. Ducard en donne le schéma suivant (voir aussi entre autres Sekali et Trévisse 2012 et Gresset 2012) :



Les flèches désignent des relations de consécution normalisées ou relations d'entraînement, que nous dirons *ineffectives* [...], invalidées par l'énonciation, et le trait oblique désigne la relation *effective*, validée. L'énoncé complexe dit concessif établit la mise en relation entre une assertion p et une assertion q' par un marqueur de discontinuité, indiquant l'introduction du complémentaire de q (autre-que-q, soit q'). (Ducard 2004 : 59).

De Vogüé 1992, à partir d'un schéma de base identique, propose de complexifier la description dans deux directions. D'une part en prenant en compte la pondération entre p et q, en relation avec la nature des marqueurs mis en jeu (voir aussi les descriptions proposées par Morel 1996 et Mellet *et al.* 2008). D'autre part en distinguant différents types de relations primitives : « celles qui mettent en jeu une inférence et celles qui ne se fondent que sur des incompatibilités virtuelles ; celles qui passent par l'évaluation d'un concept, et celles qui sont de type causal » (De Vogüé 1992 : 27). En l'occurrence, l'examen des énoncés et la prise en compte des différentes descriptions de la concession conduit, nous semble-t-il, à distinguer au moins deux grands types de relations :

1) Une relation du type « normalement, quand on a p on aussi q' »

« Bien que la rivière soit en crue le pont ne s'est pas écroulé » repose sur une relation du type  
« Normalement quand la rivière est en crue, le pont s'écroule »

« Monsieur et madame S sont fatigués et malgré l'attachement affectif qu'ils ont pour leur petite fille ils ne peuvent plus la prendre en charge au quotidien » (corpus rapports éducatifs) repose sur une relation du type « Normalement quand on a de l'attachement affectif pour sa petite fille on la prend en charge au quotidien »

2) Une relation associant au contenu propositionnel de p et à celui de q une valeur appréciative inverse.

« Des maisons construites de bric et de broc mais propres et colorées » (corpus journal de bord) repose sur l'opposition entre l'appréciation négative associée à « de bric et de broc » et l'appréciation positive associée à « propres et colorées ».

On retrouve ici la distinction, opérée par certains auteurs, entre la concession « logique » qui repose sur la cause contrariée et la concession « argumentative » qui oppose les inférences de p et les inférences de q (Moeschler 1982 par exemple).

Peut-on dès lors considérer que ces relations qui doivent être mobilisées pour que l'énoncé concessif « tienne » font l'objet d'un accord ? Et si c'est le cas de quelle nature est cet accord, entre quels partenaires et sur quoi porte-t-il ? Y a-t-il d'autres types d'accord, jouant à d'autres niveaux, qui seraient mis en jeu par l'énoncé concessif ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre en mettant en relation les énoncés concessifs analysés avec les caractéristiques génériques des textes.

### 1.3. Deux genres de discours

Notre analyse porte sur les énoncés concessifs présents dans deux corpus, relevant de deux genres différents. Le premier est constitué du journal de bord d'une expédition d'alpinistes partie explorer la cordillère de Darwin et qui, confrontée à un environnement hostile et à une série d'imprévus, doit constamment modifier ses plans. En particulier, dès le début, le bateau qui devait permettre aux membres de l'expédition de traverser le détroit de Magellan pour rejoindre le pied de la cordillère et ensuite leur servir de camp de base se révèle incapable d'effectuer cette traversée. Ils doivent l'abandonner provisoirement et emprunter un cargo, ce qui les oblige à effectuer la traversée de la cordillère en sens inverse de ce qui était prévu et sans camp de base. Cette traversée se révèle impossible et ils décident de se contenter de gravir un certain nombre de sommets mais là encore, leurs tentatives se soldent par des échecs.

Le « journal de bord » dont il s'agit ici est rédigé au jour le jour par les participants à l'expédition sous la forme d'un blog<sup>4</sup>. Les textes publiés presque quotidiennement sont le fruit d'une écriture collaborative et d'une négociation collective. Rédigé en direction de destinataires multiples, dont les familles, des écoliers voire les sponsors de l'expédition, le carnet de voyage (re)construit une représentation non conflictuelle et non inquiétante des événements survenus dans la journée. Ce texte s'inscrit ainsi dans un genre marqué par une structuration particulière de l'espace et du temps (sa rédaction accompagne le déplacement dans l'espace) et qui vise tout autant à donner sens aux événements en les ordonnant par la narration qu'à décrire les objets nouveaux et inconnus du lecteur qui surgissent au cours de la progression<sup>5</sup>.

Le second corpus est constitué de rapports éducatifs rédigés par des travailleurs sociaux à destination du juge et ils ont une visée double : décrire et évaluer la situation d'un enfant qui a été placé (et de ses parents), et soutenir une préconisation (abandon, poursuite ou aménagement de la mesure de placement). Ces textes sont pris dans un interdiscours

---

<sup>4</sup> Le premier post de blog, qui joue le rôle de titre, porte la dénomination « Carnet de voyage » puis c'est la dénomination « Journal de bord » qui apparaît, en alternance avec « Carnet de bord ».

<sup>5</sup> L'ensemble des textes postés sur le site, que nous avons compilés, comprend 26739 occurrences de formes et 5884 formes différentes (calcul effectué via Le Trameur). L'expédition Darwin a donné lieu à un projet ANR en gestion/management sur la prise de décision en contexte hostile et c'est dans le cadre d'une collaboration entre des linguistes et ces chercheurs que les données recueillies, dont le texte du journal de bord, mais aussi la transcription des conversations enregistrées pendant l'expédition, ont été étudiées (voir Musca *et al.* 2014 et à paraître).

multiple : textes de loi, discours sociaux et médiatiques sur l'enfant et la maltraitance, représentations professionnelles et « discours psy » qui imprègne le discours des éducateurs<sup>6</sup>.

Pour les deux corpus, le relevé des énoncés concessifs s'est fait à l'aide de la fonctionnalité « concordance » du logiciel Le Trameur en prenant comme mot pivot les marqueurs concessifs<sup>7</sup>. Les résultats obtenus pour le marqueur *mais* ont fait l'objet d'une étude particulière afin de ne retenir que les emplois concessifs.

## 2. Analyse des énoncés concessifs dans les deux genres de discours

Notre analyse prend en considération les objets sur lesquels porte l'énoncé concessif, la nature des marqueurs en jeu ainsi que les principales caractéristiques lexico-sémantiques, énonciatives et aspectuo-temporelles des énoncés considérés, et cela en interaction avec les déterminations génériques.

### 2.1. Les énoncés concessifs dans le journal de bord de l'expédition Darwin

Les énoncés concessifs relevés dans le journal de bord de l'expédition Darwin peuvent être répartis en trois ensembles, en fonction de l'objet sur lequel ils portent et de la nature de la relation sous-jacente impliquée.

Un premier ensemble (15 occurrences) regroupe les énoncés qui opèrent une évaluation de type axiologique, comme dans l'extrait suivant, qui enchaîne deux concessions :

(2) L'équipe s'installe à l'Hôtel Savoy. Seul ce nom ne nous dépayse pas dans cette ville de Punta Arenas, que nous imaginions modeste village de la pampa. Nous découvrons en fait une ville aux larges avenues, **certes** bien hétérogène sur le plan architectural, **mais** qui réserve jardins publics soignés et arborés, immeubles en pierre de taille de deux étages, bâtiments administratifs correctement entretenus, parsemés de maisons construites de bric et de broc, **mais** propres et colorées.

Ces énoncés décrivent deux objets, l'objet « ville » et l'objet « maisons », en opposant à chaque fois deux propriétés de ces objets, une propriété affectée d'une valeur axiologique négative étant contrebalancée par une propriété à valeur axiologique positive. De fait si *de bric et de broc* peut être considéré comme un défaut, il nous semble que c'est bien en discours que se construit l'axiologie qui évalue négativement l'hétérogénéité architecturale. Le groupe adjectival « bien hétérogène sur le plan architectural », tout en étant marqué par *certes*, constitue bien évidemment un apport d'information. Plutôt que la manifestation d'un accord partiel avec l'allocutaire, il s'agit pour le scripteur, nous semble-t-il, de mettre en évidence, au moyen d'une sorte de dédoublement énonciatif, la surprise éprouvée devant le spectacle d'une « vraie » ville là où les voyageurs s'attendaient à *un modeste village de la pampa*. Ainsi, à l'instar de l'extrait présenté ci-dessus, ces énoncés apparaissent essentiellement dans des séquences descriptives où les rédacteurs du journal de bord font part du spectacle nouveau et inhabituel qui les entoure.

---

<sup>6</sup> Le corpus étudié, constitué dans le cadre de l'ANR Ecritures, comprend 22 rapports éducatifs pour un total de 44 178 occurrences et 4876 formes (calcul effectué via Le Trameur). Un certain nombre de travaux ont porté sur les « routines discursives » identifiables dans ces textes, routines dont les énoncés concessifs sont apparus à plusieurs reprises comme une pièce centrale.

<sup>7</sup> Par conséquent seuls ont été relevés les énoncés concessifs explicitement « marqués ».

Mais, pour l'essentiel, les énoncés concessifs relevés dans le journal de bord sont étroitement liés aux difficultés rencontrées par les membres de l'expédition dans l'accomplissement de leur projet – la traversée de la cordillère.

Ainsi un deuxième ensemble (48 occurrences) regroupe les énoncés portant directement sur la difficulté du franchissement d'un obstacle – bras de mer ou sommets. La majorité des énoncés opposent la possibilité (*praticable*) ou la perspective (indiquée par des lexèmes tels que *tenter, essayer, permettre*) du franchissement et son impossibilité et donc sa non-réalisation (*hors de notre portée, empêche, aucune possibilité, infranchissable, nous sommes contraints*) :

(3) La vue est dégagée, nous pouvons observer la zone désirée. Elle nous semble praticable à ski, **mais** malheureusement hors de notre portée en raison d'une barre de séracs infranchissable.

Dans un mouvement inverse, des marqueurs concessifs interviennent quand l'obstacle au franchissement (*empêcher*) ou sa difficulté (*très crevassé, pénible, fatigante*), en particulier liée aux conditions météo (*mer forte, ciel gris, vent fraîchit, temps se couvre progressivement, violente tempête*) n'empêche pas sa réalisation en fin de compte, indiquée par la répétition de séquences telles que *avons pu, ont pu, parvient au but, permet* :

(4) François s'engage avec son chargement, pour reconnaître la suite. La progression est lente, **mais néanmoins** il parvient au bout du passage compliqué, long d'environ 200 mètres.

La concession repose ici sur une relation de nature en quelque sorte logique : la possibilité du franchissement devrait entraîner sa réalisation et inversement la difficulté de la progression devrait entraîner l'impossibilité du franchissement. Dans le premier cas de figure, le renversement opéré par le marqueur concessif (*mais* la plupart du temps) se trouve préparé par la présence en p de modalisations en *sembler, paraître, d'aspect...* indiquant la fragilité du chemin. Dans les deux cas tout se passe comme si le mouvement amorcé en p ne parvenait pas jusqu'à son terme, était arrêté par q.

Le troisième ensemble (25 occurrences) constitue, d'une certaine façon, la conséquence des précédents. En effet les difficultés rencontrées et spécialement l'impossibilité du franchissement provoquent des affects ou plus largement des états négatifs (déception, fatigue) qui vont être contrés via la concession par des affects positifs comme le bon moral ou la bonne humeur :

(5) Nous n'avions pas pris la mesure des heures d'attente que cela engendrerait, et c'est d'autant plus pénible que nous avons déjà perdu un temps précieux à Punta Arenas. **Néanmoins**, chacun reste calme et de bonne humeur.

(6) Nous restons solidaires dans l'adversité et l'échec. Vogue la galère compagnons. 19h le camp est monté nous mangeons tous ensemble, les visages sont marqués **mais** la bonne humeur est le mot d'ordre.

L'interprétation de l'énoncé convoque une relation sous-jacente du type « normalement la déception ou la fatigue provoquent un mauvais moral ». Les marqueurs concessifs sont ici plus diversifiés, et on compte en particulier 5 occurrences de *néanmoins* (contre 1 occurrence de *cependant*, 1 de *pourtant* et 3 de *même si* et 15 de *mais*). La proposition q n'invalide pas p, elle la contrebalance, conformément à la valeur de *néanmoins* décrite par Mellet et Monte,



pour qui ce marqueur « ne remet pas en cause, après coup, la validité de *p* ; la portée véridictionnelle de *p* reste ce qu'elle était au départ ; seules les inférences sont contestées » (2008 :77). L'affect négatif n'est pas annulé, il est mis en regard d'un affect positif « plus fort », qui contribue à maintenir la cohésion du groupe. D'une certaine façon, ces énoncés concessifs supposent tout autant qu'ils suscitent l'adhésion à une morale selon laquelle l'adversité ne saurait entamer la cohésion du groupe.

Dans les différents cas de figure envisagés, l'interprétation qui ferait de *p* la manifestation d'un accord partiel avec l'allocutaire – ici l'ensemble hétérogène des personnes ou groupes auxquels s'adresse le blog – n'est pas intuitive. En revanche, surtout quand *p* de polarité négative est contrebalancé par *q* de polarité positive, on peut considérer que le locuteur « admet » *p* (négatif) pour mieux lui opposer *q* (positif), cette « concession » mettant alors en jeu une sorte de dédoublement énonciatif. Une telle configuration suppose un accord sur la valuation positive ou négative de *p* et de *q*.

De fait, ce que mettent en jeu les énoncés concessifs analysés ci-dessus, ce qu'ils font jouer et supposent, ce sont d'une part des valeurs axiologiques attribuées à certaines propriétés des objets décrits, et d'autre part des relations sous-jacentes de type logique (si l'accès est possible alors le franchissement est possible) ou psychologique (quand on endure une épreuve on a mauvais moral). Ces valeurs et ces relations sont posées comme partagées par l'allocutaire, condition de l'interprétation des énoncés concessifs.

Les trois ensembles d'énoncés concessifs que nous avons dégagés peuvent par ailleurs être mis en relation avec la du journal de bord et certaines des spécificités, en tant que genre. Ainsi ce texte a-t-il pour fonction non seulement de raconter ce qui se passe mais également de décrire ce que voient les membres de l'expédition, dans la tradition des récits d'explorateurs. Il s'ensuit une contrainte sur les objets décrits, qui sont tous liés au cadre qui les entoure : la ville, les maisons, le bateau, des éléments de la nature.

Le récit des évènements quant à lui est orienté par ce qui constitue l'essence même de l'expédition, sa visée : le projet de traversée de la cordillère. On comprend que la majorité des énoncés concessifs donnent à voir les difficultés de ce franchissement, franchissement qui est le but à atteindre et qui est donc présenté comme souhaité, désirable (d'où la présence de modalisateurs comme *malheureusement* quand le franchissement n'est pas effectué). Leur interprétation suppose que soit partagée la valuation positive attribuée au franchissement.

Mais une des fonctions de ce texte est aussi de participer à la cohésion du groupe – cohésion dont le maintien constituait un des objectifs de l'expédition. C'est ce à quoi s'emploient les énoncés qui font triompher la « bonne humeur » ou le « bon moral » sur tous les aléas. Ainsi les relations mises en jeu dans les énoncés concessifs se trouvent-elles en prise avec les fonctions même du journal de bord<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Nous avons pu montrer par ailleurs que ces différentes fonctions du journal de bord étaient articulées à des temporalités différentes : la temporalité du projet bien évidemment, contrariée par la temporalité du *kairos* (« ce qui arrive » et qui perturbe le projet), se manifeste dans l'opposition entre un franchissement souhaité et son impossibilité ; la temporalité du loisir et des vacances est liée aux séquences descriptives ; la temporalité existentielle, enfin, engage une certaine conception du groupe et des individus qui le composent.

## 2.2. La concession dans le corpus de rapports éducatifs<sup>9</sup>

Etant donné que la place centrale que la concession occupe dans la pratique discursive de l'évaluation (voir Ducard 2004 et Garnier 2008), la visée évaluative des rapports éducatifs explique sans doute la fréquence des énoncés concessifs, remarquables également par la diversité des marqueurs concessifs :

Marqueur	Nombre d'occurrences
toutefois	39
néanmoins	10
même si	10
Pour autant	9
cependant	7
pourtant	1
bien que	6
mais concessif	44

Le classement proposé ici, qui s'appuie essentiellement sur la prise en compte du contenu propositionnel de p et de q, met une nouvelle fois en évidence l'interrelation entre la forme des énoncés concessifs et les spécificités génériques des textes.

1) On peut d'abord regrouper les énoncés concessifs qui procèdent à la mise en relation de différents aspects des objets à évaluer – l'enfant et sa famille –, mise en relation orientée par la nature du marqueur et l'ordre des propositions. Plusieurs cas de figure peuvent être distingués, selon que p est annulé ou que p et q se contrebalancent.

- La propriété présentée en p est neutralisée. L'énoncé concessif oppose ici, via le marqueur *mais*, deux propositions inversement orientées axiologiquement :

(7) Au collègue il n'est pas noté de problèmes de comportement **mais** le travail n'est souvent pas fait le matériel oublié et sa passivité exaspère les enseignants qui tentent de la stimuler par des sanctions.

(8) Jade s'exprime beaucoup **mais** son flot de paroles rend la compréhension de ses mots parfois difficile.

(9) Monsieur et madame Serpereau<sup>10</sup> sont fatigués et **malgré** l'attachement affectif qu'ils ont pour leur petite fille ils ne peuvent plus la prendre en charge au quotidien.

Dans les énoncés du type « p *mais* q », l'énoncé concessif met en regard deux propositions inversement évaluées de telle sorte que la proposition qui suit *mais* l'emporte, et qu'une conclusion se dégage de l'ensemble (existence de problèmes de scolarité en (7) ou de problème d'expression en (8)). Les informations contradictoires apportées en p et en q sont

<sup>9</sup> Je m'appuie ici non seulement sur une première étude des énoncés concessifs effectuée par S. Garnier (Garnier 2008) mais aussi sur l'ensemble des analyses menées collectivement avec E. Née, S. Fleury et M. Veniard autour de la mise en évidence de patrons lexico-syntaxiques supports de « routines discursives » (voir les références en bibliographie).

<sup>10</sup> Les documents ont été anonymisés et tous les noms propres sont fictifs.

organisées en discours par l'énoncé concessif qui, en accordant plus de poids à q qu'à p, donne du sens à l'ensemble. Il semble difficile par conséquent de voir en p l'expression d'un accord partiel. Avec *malgré*, p est également neutralisé. Comme le rappelle M.-A. Morel (1996 : 66) à propos des prépositions *malgré* et *en dépit de*, « le SN qu'elles introduisent a pour effet de renforcer l'assertion faite dans la proposition à laquelle il est associé ». En (9) par exemple, l'attachement affectif des grands-parents pour leur petite fille n'est pas suffisant pour qu'ils continuent de la prendre en charge. L'inversion axiologique passe par une relation sous-jacente du type « quand on éprouve de l'attachement affectif pour sa petite-fille, on la prend en charge au quotidien ».

Dans cette première configuration, c'est en général la propriété évaluée négativement qui « l'emporte » sur la propriété évaluée positivement, de sorte que l'énoncé concessif aboutit à une conclusion négative.

- P et q sont « mis en balance ». Cette seconde configuration, qui privilégie les marqueurs *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, dresse un tableau contrasté de la situation<sup>11</sup> :

(10) Les enseignants observent un enfant qui possède les bases. **Cependant** ils le décrivent comme dispersé et peu investi.

(11) Celle-ci n'a pu retrouver une place quotidienne dans sa famille. **toutefois** la présence éducative et affective de la famille d'accueil lui a permis d'accepter cette situation singulière par rapport à sa fratrie.

(10) oppose ainsi deux propriétés dans le domaine scolaire : le fait de « posséder les bases » et le fait d'être « dispersé et peu investi ». Ces deux propriétés qui s'opposent axiologiquement portent sur des aspects différents du travail scolaire, et la première n'est pas annulée par la seconde. De même (11) oppose ce qui se passe dans la famille « biologique » de l'enfant et ce qui se passe dans la famille d'accueil – le premier élément n'est pas « annulé », il est simplement contrebalancé.

2) On a regroupé dans un deuxième ensemble une série d'énoncés dans lesquels la dimension temporelle constitue un aspect important des propriétés évaluées. Un trait remarquable des énoncés concessifs dans les rapports éducatifs réside en effet dans le fait que la mise en contraste à laquelle ils procèdent s'inscrit très fréquemment dans une perspective aspectuo-temporelle.

- Évaluation de l'évolution. L'un des objets sur lesquels porte l'activité d'évaluation des travailleurs sociaux est la façon dont comportements et attitudes des enfants (et des parents) évoluent, en particulier dans l'intervalle écoulé depuis le précédent rapport. L'appréciation de l'évolution, c'est-à-dire des progrès réalisés, constitue un indice de l'efficacité du travail éducatif et un argument vers une sortie du dispositif de placement, de sorte que cette appréciation constitue une routine caractéristique des rubriques portant spécifiquement sur l'évolution mais aussi des conclusions (voir Née *et al.* 2014). Les énoncés concessifs participent à ce travail d'appréciation : un nombre important présentent en p une appréciation globalement positive de la situation (*trouver sa place plus facilement*, *être moins envahi par*

---

<sup>11</sup> De Vogüé 1992 : 24 parle de « portrait contrasté » à propos de l'emploi de *quoique*.

*les difficultés familiales*, ou tout simplement *évoluer*<sup>12</sup>), contrebalancée en q par la présence d'éléments appréciés négativement, accompagnés de morphèmes temporels tels que *encore*, *toujours* ou de prédicats verbaux comme *rester*, *persister* qui indiquent que l'évolution positive n'est pas arrivée à son terme ou qu'elle n'est que partielle (comme l'indique *dans la semaine* en 13). La seconde proposition, articulée par *néanmoins* ou *toutefois*, moins souvent par *mais*, contrebalance l'appréciation positive présente dans p et l'ensemble soutient argumentativement la préconisation de maintien de la mesure :

(12) Elle paraît trouver sa place plus facilement au sein de la famille. **Néanmoins** la communication reste relativement sommaire et fragile.

(13) Il peut être moins envahi par les difficultés familiales dans la semaine. **Cependant** ses préoccupations persistent.

(14) Aucune difficulté cognitive n'est repérée à l'école. Nous restons **toutefois** attentifs à l'évolution d'Elise dans la mesure où elle présente un retard de langage important.

Le schéma inverse, moins fréquent, peut également se trouver quand l'appréciation positive portée sur l'évolution (*évolution positive, moins envahissantes*) se voit apporter une restriction introduite par *bien que* ou *même si* qui ne vient pas contredire cette appréciation :

(15) L'évolution de nathalie est positive **même si** nous constatons toujours une certaine immaturité qui nécessite une présence assez forte de l'adulte auprès d'elle.

(16) Ses difficultés de communications **bien que** toujours présentes sont **tout de même** moins envahissantes.

- Opposition général/particulier. Cette deuxième configuration aspectuo-temporelle oppose une prédication à valeur générale, au présent, et une prédication à valeur particulière, marquée par un présent ou un passé composé, l'emploi du modal *pouvoir* dans une valeur sporadique (Sitri 2013), des marqueurs temporels tels que *parfois* ou *ponctuellement* ou un bornage temporel. Cette opposition aspectuo-temporelle double le plus souvent une opposition axiologique : une évaluation généralisante, positive ou négative, est atténuée ou nuancée par un fait qui, par son caractère ponctuel, ne remet pas en question p mais le nuance ou en restreint la portée :

(17) Il évite autant que possible les conflits ... **néanmoins** il apparaît ponctuellement des explosions de colère.

(18) De façon générale elle se montre volontaire **même si** son assistante familiale doit parfois lui rappeler ses obligations quant à son travail scolaire.

(19) Bertrand n'a pas souhaité accéder à des soins psychologiques durant son accueil. Il a **néanmoins** participé à un groupe thérapeutique d'accompagnement du deuil entre janvier 2008 et mai 2009.

Cette configuration permet de combiner une évaluation à portée générale avec la prise en compte d'éléments particuliers – faits, attitudes, discours – que le scripteur se doit de porter à la connaissance du juge, premier destinataire du texte, mais qui ne remettent pas en question le jugement positif ou négatif qu'il porte sur la situation.

---

<sup>12</sup> Comme le montre Veniard 2016, l'évolution est toujours positive : « évoluer » signifie « évoluer positivement ».

3) Le dernier ensemble que nous pouvons dégager interfère d'une certaine manière avec les précédents. On trouve en effet fréquemment, entre p et q, l'opposition entre le point de vue d'un « il », fréquemment l'enfant ou sa famille, et celui d'un « nous » renvoyant au scripteur ou plus largement au service. Le marqueur concessif articule un changement de point de vue, introduisant dans la quasi-totalité des cas le point de vue d'un « nous » qui vient contester ou rectifier le point de vue d'un « il » :

(20) Il dit qu'il souhaite que sa présence ne soit pas facteur de perturbations pour Didier **mais** nous sentons dans ses propos un souhait de réparation de la situation familiale compliquée qu'il a dû vivre

(21) Le maintien des liens familiaux de adèle avec sa tante son arrière grand-mère et ses sœurs est extrêmement important pour elle. **Toutefois** nous pensons qu'il y a lieu d'être vigilant aux nouvelles demandes de sa famille

(22) Il repère bien chaque adulte avec lequel il cherche à passer du temps autant dans des échanges que dans le jeu ou sorties. **Toutefois** nous constatons que toute proposition venant d'un adulte lui demande d'en vérifier le bien fondé

L'association du marqueur concessif et des patrons « nous + verbe de constat » ou « nous + verbe de pensée » (voir Née *et al.* 2012) manifeste la capacité d'observation et l'activité interprétative du scripteur, qui lui permettent de « décoder » un discours ou de relativiser une attitude. Ces énoncés représentent en acte l'activité d'expertise des travailleurs sociaux.

L'activité d'évaluation qui est au cœur des rapports éducatifs consiste à mettre en balance des faits, des discours, des points de vue, qui peuvent être contradictoires et que l'énoncé concessif va permettre d'articuler en orientant l'ensemble vers une conclusion (Garnier 2008). De la sorte p ne constitue pas plus que q la « reprise » d'un énoncé sur lequel il y aurait un accord partiel avec l'allocutaire. En revanche, l'attribution de valeurs positives ou négatives suppose la mise en œuvre de normes sociales, comportementales, psychologiques qui valorisent par exemple le fait de bien travailler à l'école, de ranger sa chambre, de s'occuper de ses enfants, de parler de ses difficultés, d'accepter des soins psychologiques... Il s'agit d'une véritable grille de lecture des attitudes et des comportements qui doit être partagée pour que l'activité d'évaluation prenne sens.

On a vu également le rôle joué par l'évaluation de l'évolution : l'évolution constitue un des objets privilégiés de l'évaluation opérée à travers les énoncés concessifs. Or l'évolution, c'est-à-dire l'idée d'un progrès non seulement possible mais nécessaire, constitue un « thème » qui est à l'œuvre dans un certain nombre des « routines discursives » que nous avons identifiées, et dont nous avons postulé qu'il constituait un élément central de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux comme sans doute de tout éducateur (voir Veniard 2016 ; Sitri 2015).

Enfin la forme même que revêtent les énoncés concessifs dans les rapports éducatifs, le plus souvent structurés autour d'un balancement entre deux éléments parfois contradictoires, peut être mise en relation avec le mode de production de ces textes, rédigés à partir d'observations faites dans des moments et dans des lieux variés, à partir de discours recueillis auprès des uns et des autres, que le rédacteur met en regard d'une façon orientée, certes, mais en laissant au juge la décision finale. Une des formes privilégiées de ce balancement, l'opposition général/particulier, est sans doute au principe même de l'écriture de ces textes qui doivent,

comme le disait A. Collinot (2005), « traduire » une situation singulière dans les catégories générales de l'action éducative, et nous avons pu la voir à l'œuvre dans l'emploi de certaines formes de discours rapporté (Sitri 2008) comme dans la structuration de ce que nous avons appelé les « séquences évaluatives » (Née *et al.* 2017).

### **Conclusion**

Au terme de ce parcours, on peut tenter de préciser les niveaux et la nature de l'accord en jeu dans les énoncés concessifs que nous avons réunis en corpus.

Tout d'abord, l'interprétation qui verrait en p la manifestation d'un accord partiel sur un contenu « repris » à l'allocutaire n'apparaît pas pertinente pour les corpus et les genres considérés ici. Les extraits considérés non seulement ne permettent pas d'interpréter p comme une reprise, mais ils le présentent au contraire la plupart du temps comme une information nouvelle, donc non partagée. En revanche, l'énoncé concessif peut mettre en place la prise en compte d'un contenu de polarité inverse à celui qui est asserté par le locuteur, avec des effets différents selon les genres : dans le journal de bord, expression de la surprise devant une réalité différente de ce qui était attendu ou impossibilité de nier les affects négatifs produits par les difficultés du franchissement ; dans les rapports éducatifs, nécessité de rendre compte de la complexité d'une situation, dans la perspective d'une audience contradictoire. Est ainsi construit par le discours un allocutaire à qui est concédé la proposition p.

En abordant ces énoncés par le biais des relations sous-jacentes qu'ils mobilisent, on a pu faire apparaître pour chacun des corpus un ensemble de normes, de valeurs axiologiques valorisées ou dévalorisées, permettant d'évaluer les objets décrits, qu'il s'agisse d'une ville ou des comportements d'un enfant ou de ses parents. Dans le corpus de rapports éducatifs en particulier, les énoncés concessifs permettent de dresser une véritable cartographie des comportements valorisés en matière éducative et familiale.

On a pu faire apparaître également des relations nécessaires à l'interprétation des énoncés, relevant de l'attendu, du normal, et que l'énoncé concessif vient contrarier en actualisant le « complémentaire » de q' : « normalement quand on échoue on a mauvais moral » dans le journal de bord. Les relations attribuant une valeur axiologique à tel ou tel contenu propositionnel ou celles associant p au complémentaire de q peuvent être décrites, selon les cadres théoriques, en termes de « relations primitives », de « normes » (Gresset 2012 : 52), ou encore de « topos » ou de « stéréotype » (Anscombe 2002 repris par Sekali et Trévisse 2012 : 23). Ce sont des relations sous-jacentes qui doivent être mobilisées pour que l'énoncé soit interprétable.

Ces relations ne sont pas actualisées dans l'énoncé concessif. Elles ne sont donc pas formulées – du moins dans le discours considéré. En revanche elles sont formulables : on peut reconstituer à partir de l'énoncé concessif, qui est lui formulé, les énoncés auxquels elles correspondent. On retrouve ici les termes par lesquels A. Collinot et F. Mazière décrivent le préconstruit :

Nous nous sommes contentés, par la mise en place de dispositifs d'énoncés, de faire voir ce qu'on voit dans l'évidence d'un *préconstruit* absent par ailleurs parce que non formulé et donc

non formulable en tant que texte mais toujours là, dans la cohérence des discours empiriques.  
(1993 : 355)

Dans une perspective discursive, on proposera donc de voir dans ces relations sous-jacentes à l'énoncé concessif des « préconstruits » qui, tout en étant présentés comme du « déjà-là », n'adviennent que dans leur réalisation en discours. L'interrogation de Gresset 2012, qui à la suite de Sekali 1992 se demande si la « norme » mise en jeu dans la concession est « préconstruite, en tant qu'elle relève de relations primitives fondées sur des propriétés physico-culturelles » ou bien si elle est « le résultat de la construction en discours de relations entre notions » (Gresset 2012 : 52), nous semble pouvoir être résolue si l'on admet que l'énoncé concessif rend formulables les relations qu'il mobilise, tout en leur attribuant un caractère d'évidence ou de « déjà-là ». Ainsi c'est l'inversion produite par *mais* qui peut faire naître en discours des valeurs axiologiques comme on l'a vu à propos de la description de la ville dans le journal de bord, que l'on peut rapprocher de cet exemple, emprunté à Molière et cité par Kerbrat-Orecchioni 1980 : 93 : « le cadre est champêtre et néanmoins agréable ».

Enfin, on a pu montrer comment les contenus propositionnels mis en relation par l'énoncé concessif – ce qui est « à décrire » ou « à évaluer » – ainsi que la forme même des énoncés concessifs – et tout particulièrement le choix des marqueurs – étaient propres à la visée et au mode d'élaboration de chacun des genres considérés.

Si l'on peut considérer que les relations sous-jacentes demandent à être partagées pour que l'énoncé concessif soit interprétable, nous pouvons admettre qu'elles font l'objet d'un accord entre le locuteur et l'allocutaire – que celui-ci soit identifié explicitement ou non. Mais n'étant pas formulées, n'étant pas le résultat d'un acte d'énonciation, on pourrait parler d'un accord non subjectif ou peut-être non conscient. Concernant le dernier niveau envisagé, celui des contraintes génériques qui déterminent le réseau des énoncés concessifs, on peut estimer en revanche que la notion d'accord, avec la dimension intersubjective qu'elle implique, n'est plus opératoire...

## Références bibliographiques

- Authier-Revuz, à paraître, *La représentation du discours autre - Principes pour une description*.
- Bakhtine M., 1984 [1952-1953], *Les genres du discours* in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Collinot A., 2005, « Le “signalement d’enfant en danger”. Une problématique de l’événement », *Linx* 52, p. 63-72.
- Collinot A. et Mazière F., 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF.
- De Vogüé S., 1992, « Aux frontières des domaines notionnels : *bien que, quoique* et *encore que* », *L’information grammaticale* 55, p. 23-27.
- Doury M. et Kerbrat-Orecchioni C., 2011, « La place de l’accord dans l’argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007) », *A contrario*, 16, p. 63-87.
- Ducard D., 2004, « Concession, écart et transaction », in *Entre grammaire et sens. Etudes sémiolinguistiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, p. 58-67
- Garnier S., 2008, « L’évaluation dans les rapports de signalement », *Les Carnets du Cediscor*, 10, p. 79-91.
- Garnier S. et Sitri F., 2009, « Certes, un marqueur dialogique », *Langue française* 163, p. 121-136
- Gresset S., 2012, « L’in/attendu dans les énoncés concessifs avec MAY. Illustration à partir d’un discours de Barack Obama », *Linx* 66-67, p. 51-66.
- Kerbrat-Orecchioni, 1980, *L’énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- Malidier D., 1990, *L’inquiétude du discours*. Choix de textes de M. Pêcheux, Paris, Edition des cendres.
- Mellet S. (dir.), 2008, *Concession et dialogisme. Les connecteurs concessifs à l’épreuve des corpus*, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication.
- Mellet S. et Monte M., 2008, « Néanmoins et toutefois », in Mellet S. (dir.), p. 55-85.
- Mellet S. et Monte M., 2008, « Cependant », in Mellet S. (dir.), p. 203-241.
- Moeschler J. et de Spengler N., 1981, « Quand même: de la concession à la réfutation », *Cahiers de linguistique française*, 2, pp. 93-112.
- Moeschler J. et de Spengler N., (1982), «La concession ou la réfutation interdite», *Cahiers de linguistique française*, 4, pp. 7-36.
- Morel M.-A., 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Musca G., de Vogüé S., Mellet C., Simoni G., Sitri F, 2014 : « ‘Drop your boat!’, the discursive co-construction of project renewal. The case of the Darwin mountaineering expedition in Patagonia », *International Journal of Project Management* 32, p. 1157–1169.
- Musca G., Rouleau L., de Vogüé S., Sitri F., accepté : « From boat to bags: The role of material chronotopes in adaptive sensemaking », *Management*, special issue Strategy Processes and Practices: Dialogues and Intersections (en cours de revision).



Née E., Sitri F., Veniard M., Fleury S., 2017, « Routines discursives et séquentialité dans des écrits professionnels : la mise au jour d'une séquence évaluative ? », *Corpus* **17**, p. 145-167.

Née, É., Sitri, F. et Veniard M. (2016). « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs », *Lidil*, 53, p. 71-93.

Née E., Sitri F., Fleury S. (2014). « L'annotation du pronom « nous » dans un corpus de rapports éducatifs. Objectifs, méthodes, résultats ». Dans E. Née, M. Valette, J.-M. Daube, S. Fleury (dir.). *Actes des 12<sup>e</sup> Journées internationales d'Analyse statistique de Données Textuelles – JADT 2014*. Paris. Disponible en ligne. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2014/01-ACTES/41-JADT2014.pdf> (consulté le 29/03/2016),

Née, É., Sitri, F. et Veniard M. (2014). « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », *Actes du CMLF 2014 - 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française* (vol. 8, p. 2113-2124). EDP Sciences, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801195>.

Pêcheux M., 1975, *Les vérités de la Palice*, in Malidier 1990, p. 175-244.

Pêcheux M., 1983, « Analyse de discours : trois époques », in Malidier 1990, p. 295-302.

Sekali M. et Trévisse A., 2012, « Re/construction des sens attendus et inattendus : enjeux épistémologiques », *Linx* 66-67, p.32.

Sekali M., 1992, « Intersubjectivité et implicite par la connexion inter-énoncés : une étude du connecteur anglais BUT », in Perrin I. (éd.), *Telos*,1, *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, Louvain-Paris, Peeters, p. 109-1190.

Sitri F., 2013 : « *Il peut exprimer ses difficultés* : une lecture « événementielle » de *pouvoir* dans des rapports de travailleurs sociaux », in D. Londei, S. Moirand, S. Reboul-Touré, L. Reggiani (éds.), *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 73-83.

Veniard M., 2016, « Manifestations discursives de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés », *Langage et Société*, Maison des Sciences de L'homme Paris, 2016, pp.77-96.